

CONDUIRE UNE OPÉRATION DE TRAVAUX EN IMMOBILIER TERTIAIRE

Maîtriser les étapes pour rénover ou réaménager un espace de bureaux

2 JOURS, 14 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : MTC115

Objectifs de la formation

Réaliser le montage d'une opération en immobilier tertiaire

Identifier les étapes et le rôle des acteurs : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, CSPS...

Intégrer les spécificités des espaces de bureaux : vocabulaire, conception, solutions d'aménagement

Savoir établir un planning et un budget réalistes

Mettre en place un système de suivi des prestataires jusqu'à la réception des travaux

Animée par

- MAUSSION Jean
Architecte,

Public concernés

- Directeur et responsable immobilier ; Responsable et chargé d'opérations immobilières ; Responsable travaux et patrimoine ; Responsable services techniques ; Responsable des services généraux ; Gestionnaire de copropriétés ; Facility
- Manager ; Property Manager

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 1345,50 €HT
 - Tarif général : 1495,00 €HT
-

Définir le cadre réglementaire d'une opération en immobilier tertiaire

- Connaître la réglementation : environnement (amiante, thermique...), accessibilité, sécurité incendie
 - Prendre en compte les exigences du code du travail (éclairage, ventilation, sanitaires, surfaces...)
 - Identifier les normes s'appliquant au tertiaire
 - Réaliser les démarches administratives et les demandes d'autorisation nécessaires
-

Connaître les acteurs et les étapes clés d'une opération de travaux

- Préciser le rôle et les responsabilités des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, contrôle technique, coordonnateur santé protection sécurité, préventeur...)
 - Comprendre le rôle spécifique du conducteur d'opération
 - S'approprier le processus de réalisation d'une opération de travaux dans des bureaux
 - Connaître les outils de conduite d'opération
-

Comprendre les spécificités des espaces tertiaires et les principes clés de l'aménagement de bureaux

- Prendre en compte les caractéristiques intrinsèques de l'immeuble : flexibilité, épaisseur, divisibilité, porteurs, rendement architectural
 - Favoriser les aménagements confortables et la qualité de vie au travail : optimisation des surfaces, space planning (espaces ouverts, espaces cloisonnés...)
 - Intégrer les besoins en termes de câblage (courant fort et courant faible), d'éclairage et d'acoustique
 - Étude de cas : les participants seront amenés à proposer eux-mêmes un réaménagement de bureaux à partir de croquis et dessins
-

Réaliser les études préalables

- Recueillir les besoins vis-à-vis de l'aménagement des bureaux
- Agir en site occupé
- Intégrer les exigences qualitatives
- Établir l'étude de faisabilité et les scénarios
- Rédiger le programme des besoins à satisfaire

- Suivre l'élaboration du projet par le maître d'œuvre
-

Planifier et organiser la réalisation des travaux

- Préparer le budget prévisionnel global « toutes dépenses confondues » (déménagement, démolition, prestations intellectuelles...)
 - Estimer le coût des travaux
 - Élaborer la planification
 - Maîtriser les coûts, les délais et la qualité
-

Sélectionner, coordonner les prestataires et suivre la réalisation des travaux

- Constituer le dossier de consultation des entreprises : les différentes pièces administratives et techniques, les annexes
 - Suivre la réalisation des travaux
 - Vérifier la bonne réalisation des travaux lors de la réception
 - Émettre des réserves
-

Dates

Paris

27-28/09/2021

22-23/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se

fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.